CAUSERIE.

Une classe au lycée de Fouilly-les-Oies. — Le professeur est en train d'expliquer la règle du *que retranché*. — Tout à coup, la porte s'ouvre et un domestique annonce : *Monsieur le Proviseur!* Tout le monde se lève.

LE PROVISEUR (*d'un ton affable*).

Asseyez-vous, mes enfants... non je me trompe; veuillez-vous asseoir, messieurs. (*Tous se rasseyent.*) Je viens vous apporter une excellente nouvelle, qui vous prouvera de quelle sollicitude vous êtes entourés par le gouvernement de la République.

UN ÉLÈVE

Vive la République!

LE PROFESSEUR (*vivement*)

Bouchu, vous me ferez cinq cents vers pour vous être permis de...

LE PROVISEUR

Mais non, mais non, monsieur; pourquoi punir cet élève? Ne mettons pas obstacle à la libre expression des sentiments patriotiques!

LE PROFESSEUR

Pardon, mais à l'âge de Bouchu on ne sait guère...

LE PROVISEUR

Veuillez dire : monsieur Bouchu. N'avez-vous pas lu la dernière circulaire du recteur de l'académie de Poitiers?

LE PROFESSEUR (*embarrassé*)

J'avoue que...

LE PROVISEUR (*très digne*

Vous avez eu tort. Vous y auriez vu que l'instituteur « doit aux enfants quelque chose de plus beau et de plus grand que l'amour, c'est le respect. »

LE PROFESSEUR (*ironiquement*)

Il est malheureux que les enfants, en ce cas, ne soient pas toujours pénétrés des mêmes sentiments à l'égard de leur professeur.

LE PROVISEUR (*sévèrement*)

C'est à vous à leur donner l'exemple Quant au cri de : *Vive la République!* auquel je demande à monsieur (*le proviseur salue l'élève*) la permission de m'associer, je ne vois vraiment pas en quoi il vous choque. Est-ce que l'héroïque petit tambour Barra...

UN ÉLÈVE

Celui auquel on a, à coups de sabre, coupé les deux mains, m'sieu?

LE PROVISEUR

Oui, et qui continua à battre la charge contre les ennemis de la République! (*Profonde sensation.*) Mais je m'écarte de mon sujet. Je vous disais donc, jeunes élèves... non, messieurs, que nous avons pensé qu'il serait dur pour vous et fâcheux à beaucoup d'égards de vous priver des nouvelles de la grande expédition de Tunisie. Tel d'entre vous, comme l'a si éloquemment écrit M. le recteur de l'académie de Clermont, a peut-être son père, son frère, un intime ami dans notre armée d'Afrique...

UN ÉLÈVE

M'sieu, y a le cousin de ma bonne qui est dans les pompiers. Est-ce qu'il est à la guerre?

LE PROVISEUR

Je ne saurais vous dire.

LE PROFESSEUR (*ironiquement*)

Ce n'est pas impossible; le général Farre pourrait bien avoir mobilisé quelques pompiers, puisqu'il a pris des hommes un peu partout.

LE PROVISEUR

Il n'importe. Je vous citais à l'instant la circulaire de M. le recteur de Clermont. Permettez-moi de vous en lire encore un passage. (*Il lit.*) « Tous à coup sûr... (*Se tournant vers les élèves,*) — c'est vous dont on parle, messieurs, — tous, à coup sûr, suivent patriotiquement des yeux nos soldats qui marchent au devoir et vont verser leur sang pour l'honneur du jeune drapeau républicain et le droit de la vieille patrie française. »

LE PROFESSEUR

Tiens, M. le recteur distingue entre la patrie et le drapeau.

LE PROVISEUR

Sans doute. On ne change de patrie que très-rarement, tandis que...

LE PROFESSEUR

C'est juste, ce sont même là, à notre époque, d'excellents principes à inculquer aux enfants.

LE PROVISEUR (*continuant sa lecture*

« Nous devons à quelques-uns de nos » enfants des renseignements dont leur » affection sera avide; nous devons à » tous de satisfaire une curiosité si légitime et de les associer aux viriles émotions du pays tout entier; nous ne saurions d'ailleurs leur donner des leçons » meilleures et plus fécondes. »

LE PROFESSEUR

Je me permettrai de penser que la grammaire et la géographie...

LE PROVISEUR (*sévèrement*)

Vous devriez savoir, monsieur, qu'on a vu des hommes connaissant fort mal la grammaire et ignorant totalement la géographie que cela n'a pas empêché d'arriver à la renommée.

LE PROFESSEUR

Avec ses trompettes?

LE PROVISEUR

Je ne comprends pas... Je vous préviens donc, messieurs, que dorénavant il vous sera chaque jour, suivant le désir exprimé par M. le recteur de l'académie de Clermont, donné lecture d'un bulletin qu'il nous sera aisé de préparer, soit avec les nouvelles officielles, soit avec les correspondances les plus sures et les plus dignes de confiance.

LE PROFESSEUR

Ne pourriez vous me préciser quelles sont ces correspondances?

LE PROVISEUR

Celles des journaux républicains, naturellement.

LE PROFESSEUR

Mais je croyais que toutes les correspondances, indistinctement, étaient soumises au contrôle de l'état major?

LE PROVISEUR

Sans doute, mais..

LE PROFESSEUR

Eh bien l'alors, elles sont toutes également sûres; d'ailleurs, quand il s'agit uniquement de raconter ce qu'on voit...

LE PROVISEUR

Il y a plusieurs manières de voir. Supposez l'impossible : les Kroumirs font une trouée à travers l'armée française. Un réactionnaire écrira que notre armée a été coupée en deux.

LE PROFESSEUR

Eh bien! mais...

LE PROVISEUR

Un bon républicain dira, au contraire, que, pour cela même, nous avons deux armées au lieu d'une. Je pourrais vous citer un homme illustre qui...

LE PROFESSEUR

Je sais...

LE PROVISEUR

M'inspirant de ces instructions, j'ai préparé un premier bulletin dont je vais vous donner lecture. (*Mouvement d'attention.*) Hum! Hum! (*Il lit*). « Dimanche, nos soldats ont occupé Bizerte..»

UN ÉLÈVE

Où est-ce, m'sieu, Bizerte? C'est y chez les Kroumirs?

LE PROFESSEUR

Non; c'est en Tunisie.

UN AUTRE ÉLÈVE

Mais, m'sieu, papa m'avait dit que nous ne faisions pas la guerre aux Tunisiens.

LE PROVISEUR

C'est parfaitement exact, mais cela ne fait rien. Nos soldats n'occupent le territoire de la régence que pour prouver que nous sommes en bonne intelligence avec le bey. Tous les jours, on rend visite à ses amis; ce n'est pas une preuve d'hostilité, au contraire!

DE PROFESSEUR

Il est bon de dire que, dans ce cas, on est généralement invité par les personnes auxquelles on rend visite.

LE PROVISEUR

Il y a du vrai dans votre observation, mais en politique, les choses ne se passent pas comme partout ailleurs, et puis qui veut la fin...

LE PROFESSEUR

Encore un excellent principe à inculquer aux enfants.

UN ÉLÈVE

M'sieur. Bizerte c'est donc tout près de chez les Kroumirs?

LE PROVISEUR

Pas précisément, c'est même fort loin, mais c'est tout près de Tunis.

UN ÉLÈVE

Les Français vont donc aller à Tunis?

LE PROVISEUR (*vivement*)

Jamais de la vie, puisque nous ne sommes pas en guerre avec le bey!

L'ÉLÈVE (*insistant*)

Mais alors...

LE PROVISEUR

C'est de la politique; vous ne pouvez pas comprendre.

L'ÉLÈVE (*vexé*)

C'est ennuyeux, na! Pourquoi qu'on nous lit des choses que nous ne pouvons pas comprendre?

LE PROVISEUR

C'est insupportable, à la fin! Voulez-vous vous taire?

L'ÉLÈVE (*avec dignité*)

Monsieur, vous vous oubliez! Je vous ferai remarquer que vous-même avez dit tout à l'heure que vous nous deviez le respect.

TOUS LES ÉLÈVES

Oui! oui! faut nous respecter.

BOUCHU

Vive la République!

LE PROVISEUR (*très rouge et suant à grosses gouttes*)

Messieurs, je... (*Tapage indicible.*) Messieurs, tout le monde sera en retenue.

LES ÉLÈVES

Vive la République! A bas les p'ons! (*On entend sonner la cloche.*)

LE PROFESSEUR

Messieurs, la classe est finie. Veuillez sortir. Nous reprendrons la règle du *que retranché* quand la politique nous en laissera le loisir. PECCADILLE.

Bulletin Économique

Le preduit des impôts

Le produit du recouvrement des impôts et revenus indirects, pour le mois d'avril, présente, relativement aux évaluations, une plus-value de 21,062,000 francs, se répartissant ainsi :

Enregistrement	4,379,000
Timbre	2,344,000
Douanes	5,773,000
Contributions indirectes	6,792,000
Postes	1,471,000
Télégraphes	293.000
Total	21,062,000

Nous comprenons qu'en présence de ces résultats, le ministre des postes et télégraphes ait songé à résliser la résuction — tant de fois réclamée par nous — de la taxe des lettres ordinaires à 10 centimes. L'augmentation procurée par le produit des postes depuis le commencement de l'année courante permettrait, en effet, à elle seule, de combler le déficit momentané que la diminution de taxe entraînerait dans les recettes de ce service.

Mais comment se fait-il qu'après avoir vu annoncée la présentation d'un projet de loi sur ce sujet dès la réouverture des Chambres, le silence se soit établi tout-à-coup à cet égard?

Serait-ce donc que l'idée, excellente pourtant, aurait été abandonnée par le ministre?

Jusqu'à preuve contraire, et dans l'intérêt du public, nous nous permettrons d'en douter.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Une fête toute intime, à laquelle avaient été invités les officiers du corps des sapeurs-pompiers, réunissait, samedi soir, les membres du cercle militaire de Roubaix. On fêtait la promotion de M. Letourneur, président d'honneur du cercle, au grade de lieutenant de gendarmerie. Au milieu de la soirée, M. E. Florin, capitaine président, a pris la parole en ces termes :

Au nom de tous mes camarades du Cercle je suis heureux de prendre la parole pour vous adresser mes félicitations les plus vives et les plus sincères sur la nouvelle distinction qui vous est échue. Certes vos services antérieurs rendus chez nous, votre dévouement actif et intelligent pour la cause de l'ordre et surtout votre attitude ferme et énergique au moment de la grève, vous donnaient des droits aussi justes que mérités à ce nouvel avancement. Aussi nous sommes heureux que M. le ministre de la guerre a confirmé la valeur de ces droits par votre nomination au grade de lieutenant de gendarmerie, ce corps d'élite, si dévoué et qui mérite toute notre admiration pour son abnégation, et sa rigide observation des lois et des réglements militaires.

A la santé de M. Letourneur, notre président d'honneur.

Après ce toast, qui a été vivement applaudi, la parole a été donnée aux « mélomanes » du cercle, et certes ils ne faisaient pas défaut. Les chansonnttes qu'ils ont débitées ont été plus désopilantes les unes que les autres. La fête s'est prolongée jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

La conférence Floquet

L'Echo du Nord publie un compte-rendu de la conférence donnée hier au Grand Théâtre de Lille par M. Floquet, à qui son manque de savoir vivre a créé une manière de célébrité.

Le vice président de la Chambre avait pris pour sujet : *l'enseignement populaire*. Il a été ainsi amené à développer le thème si rebattu de la supériorité des écoles laïques sur les écoles congréganistes. Une appréciation malveillante de l'enseignement des religieux et religieuses ne pouvait manquer de provoquer les applaudissements du public spécial qu'attirent d'ordinaire les orateurs du genre de M. Floquet. Mais que penseront les gens sensés, tous ceux qui ont ou parler des questions d'enseignement, d'un vice-président de la Chambre soutenant publiquement une thèse en contradiction flagrante avec la réalité des faits? Les statisques *officielles* démontrent toutes l'éclatante supériorité de l'enseignement congréganiste et le *Journal général de l'Instruction* publique publiait tout récemment encore des chiffres *officiels* prouvant qu'aux examens qui ont eu lieu, au commencement de l'année courante, pour l'obtention du brevet élémentaire, les élèves des religieuses l'ont emporté sur celles présentées par les institutrices laïques. Il ressort de la statistique, par département, des résultats des examens que les aspirantes laïques n'ont obtenu des brevets que dans la proportion de 68 0/0; tandis que les aspirantes congréganistes ont atteint la proportion de 71 0/0.

M. Floquet ignore-t-il l'existence de ces documents? sa passion anti-religieuse l'aveugle-t-elle au point de lui faire attribuer a ses amis les succès que ses adversaires ont remportés ??

Il est bon de remarquer d'ailleurs que cet intègre représentant de l'opportunisme ne méconnait pas seulement les services des instituteurs congréganistes; il passe également sous silence les efforts tentés par tous les gouvernements pour étendre l'instruction publique et ne trouve à citer, dans la liste déjà longue des grands maîtres, de l'Université que les noms de MM. Carnot et Ferry. A l'entendre, la république a seule songé à la diffusion de l'enseignement. M. Carnot fit à-t-il dit (si le compte-rendu de l'*Echo* est fidèle), substituer aux 50,000 francs que la monarchie consacrait à l'enseignement, un budget de 27 millions. Cela est complètement inexact, M. Carnot n'a fait que continuer l'œuvre inaugurée en 1833 par M. Guizot. Le gouvernement de Louis-Philippe s'était montré aussi soucieux des progrès de l'enseignement que le gouvernement de 1848, et pour le moins aussi respectueux de la liberté et des droits des citoyens. Quant à M. Ferry, son rôle a été plus modeste encore. Il a simplement repris dans ceux de ses projets de loi qui ont quelque valeur les idées de M. Albert Duruy, en leur enlevant bien entendu l'empreinte libérale et tolérante dont le radicalisme officiel ne saurait s'accomoder.

Il faut, en vérité, avoir grande confiance dans la simplicité de son auditoire pour porter de tels jugements sur les institutions scolaires d'un pays et pour attribuer à des hommes peu soucieux du développement de l'instruction, les travaux et les idées des ministres dont l'enseignement public a été la préoccupation constante.

M. Floquet sourit, sans doute, en songeant a la façon dont il s'est joué des masses accourues pour l'entendre. Mais l'auditoire, en prodiguant ses applaudissements, au député opportuniste, n'a-t-il pas eu en vue de l'encourager à se livrer tout entier? Est-ce sans arrière-pensée maligne qu'il a ainsi excité l'orateur à développer avec une amusante emphase des idées qui ne sauraient soutenir un instant l'examen?

« Quand je me joue à ma chatte, a dit Montaigne, qui sait si elle passe son temps de moi plus que je ne fais d'elle? »

Mémorial de Lille

Un petit incident s'est produit, dimanche, à la fin de la conférence de M. Floquet, au Grand-Théâtre.

Un auditeur, soit qu'il n'ait pas trouvé le discours de M. Floquet absolument clair, soit qu'il l'ait jugé contraire à la vérité, a demandé la parole, en disant qu'il avait payé en entrant et qu'il avait le droit de critiquer comme d'applaudir. Ce fut un *tolle* général.

M. le président lui fit observer qu'une conférence n'était pas une réunion publique, mais l'orateur a voulu néanmoins placer quelques mots que le bruit a étouffés.

L'enquête sur les empoisonnements de la rue Beauharnais, à Lille, n'a pas encore fait connaître la nature du poison auquel ont failli succomber ses victimes. Il n'y a pas à douter toutefois que la science ne découvre la nature de cette substance que l'on incline à croire composée de divers toxiques.

Un ouvrier peintre, nommé Emile Biette, dont nous avons annoncé hier l'arrestation, est celui qui a prononcé ces paroles, entendues par une voisine : « On ne peut me rien faire; personne ne m'a vu. »

Biette, interrogé par M. le juge d'instruction, a nié énergiquement le crime dont on le soupçonne. Mais il avoue avoir dit les paroles qu'on lui impute. Seulement on leur prête une portée qu'elles n'ont jamais eue. On parlait de vant lui des personnes qui pouvaien être soupçonnées et il a seulement voulu dire, affirme-t-il, que quant à lui, on ne pouvait jamais l'accuser puisqu'on ne l'a jamais vu rien faire de mal.

Telle est la version de l'inculpé.

Cet individu a, du reste, d'assez mauvais antécédents. Il est séparé de sa femme légitime et vit avec une concubine.

Les six témoins entendus samedi se sont accordés pour signaler les mêmes symptômes éprouvés par tous les malades, mais aucun n'a vu préparer le crime, et encore moins l'accomplir.

ÉPHÉMÉRIDE

LUNDI 9 MAI. — *Saint Grégoire de Nazance, évêque.* — 1653. — ÉTABLISSEMENT DE LA PETITE POSTE A PARIS.

Les postes furent d'abord établies par l'université de Paris pour le transport des lettres des étudiants. Louis XI perfectionna cette institution et en fit un service public. Louis XIV fit poser des boîtes dans les différents quartiers de la capitale et nomma un certain nombre de facteurs chargés de distribuer journellement les lettres que les habitants s'adressaient entre eux.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 mai. — Emile Gaudfrin, rue d'Italie, maisons Dassonville. — Irma Kind, rue Rétry, maison Duchange, 7. — Frédérique Dussart, rue Blanchemaille, cour Defaux, 4. — Louis Brouillard, rue Bernard, 39. — Kléber Dernoncourt, rue du Fontenoy, 37. — Berthe Allart, rue du Coq-Français, 49 bis. — Virginie Laureyns, rue de la Vigne, cour Hugue, 5. — Hélène Vraux, chemin des Couteaux, maisons Lestienne. — Albert Nys, rue du Tilleul, 7. — Alice Garcette derrière l'Abreuvoir, cour St-Joseph, 3. — Henri Delbarre, rue de l'Alouette, fort Lepers, 9. — Albert Weyn, rue de la Perche, cour Briet, 20.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 mai. — Edouard Cromar, 38 ans, mécanicien, rue de la Lys, 32. — Jeannette Declerck, 1 an, rue Jacquart prolongée, cour du gaz, 15. — Maria Vanguchi, 2 mois, rue Fourcroy, maisons Thibaut. — Albert Charlet, 1 an, rue de Lille. — Constance Delimal, 50 ans, couturière, Hôtel-Dieu.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 8 MAI. — Henri Vossaert, 22 ans, tisserand, et Joséphine Barbieux, 26 ans, tisserande. — Emile Debeunne, 27 ans, menuisier, et Célina Watine, 23 ans, peigneranie. — Pierre Truquin, 32 ans, employé de commerce, et Marie Leburgue, 23 ans, sans profession. — Louis Braeckmans, 25 ans, fileur, et Eliza Doutreluigne, 24 ans, rattacheuse — Jacques Tagon, 33 ans, laveur, et Rosalie Vanclewen, 38 ans, tisserande. — François Durie, 27 ans, tailleur d'habits, et Marie Braem, 23 ans, soigneuse. — François Ménart, 46 ans, Héloïse Hasbrouck, 37 ans, piquirière. — François Harinckeucke, 25 ans, domestique, et Célina Clément, 24 ans, soigneuse. — Louis Deperne 24 ans, garçon boucher, et Sabine Deneckere, 18 ans, tailleuse. — Emile Pauwels, 38 ans, pharmacien, et Delphine Caillian, 34 ans, receveuse des postes. — Alphonse Vesche, 32 ans, loueur de voitures, et Elise Knudde, 30 ans, servante. — Athanase Sandrini, 30 ans, fumiste, et Angélina Sandrini, 20 ans, propriétaire.

Lettres mortuaires et d'obits

IMPRIMÉES (ALFRED REBOUX) — A vis GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 10 mai 1881, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame Maria-Louise GHESQUIÈRE, épouse de Monsieur Joseph LECOMTE; décédée à Roubaix le 11 avril 1881, à l'âge de quarante ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Cour d'assises du Nord

2e SESSION DE 1881.

Président : M. HIBON, conseiller à la cour d'Appel de Douai.

Audience du lundi 9 mai 1881

1e *Affaire.* — **Vols qualifiés.**

Le prévenu déclare se nommer Duffau Alphonse, âgé de 27 ans, sculpteur, sans résidence fixe, né à Tarbe, Hautes-Pyrénées.

7 vols différents lui sont reprochés, ils ont été commis à Armentières, dans le courant de mars dernier, au préjudice de cabaretiers; tous ces vols ont été effectués de la même façon, ce qui a pu mettre plus facilement la police sur les traces de l'inculpé, malgré les précautions prises par lui pour éviter d'éveiller les soupçons: Duffau, sous le prétexte de se rafraîchir, s'introduisait pendant la journée chez les victimes choisies d'avance, étudiait les lieux, puis, la nuit venue pénétrait dans la maison en cassant les carreaux de la porte d'entrée, il faisait main-basse sur les objets mobiliers à sa convenance, s'emparait de la monnaie contenue dans le tiroir du comptoir, dont il faisait sauter la serrure au moyen d'un ciseau à froid qui a été retrouvé à son domicile. M. Delegorgue occupe le siège du ministère public, Me Boyart est chargé de la défense de l'accusé.

Duffau est condamné à dix ans de réclusion.

2e *Affaire.* — **Attentat à la pudeur sur sa fille légitime**

Cette affaire concerne un nommé Saucelet Edouard, de Roncq, exerçant la profession de journalier. Me Vitrant est chargé de présenter sa défense.

Sancelet est condamné à 1 an de prison.

NOTABILITES COMMERCIALES
de Roubaix

AU MOUTON COURONNÉ. Nouveautés. Gde-Rue, 58

Mme DELEPORTE, Gde-Place, contour St-Martin
CHAPELLERIE en tous genres

Mlle TEMPEZ. Spécialité de Chaussures
GRANDE-RUE, 44 BIS

LIBOSSART Frères, rue du Curé, 10
Spécialité pr Noces et Baptêmes. Glaces pr malade

A. LECLÈRE, marchand-tailleur, 31, Gde-Rue
Haute Nouveauté Française et Anglaise
MAISON SÉRIEUSE NE FAISANT QUE LA MESURE

DESBONNET-AVETTANT, Grande-Rue, 20
SPÉCIALITÉ DE BLANC ET DEUIL

BARREZ-LEULIETTE, 30, r. du Vieil-Abreuvoir
Pianos, Musique, Abonnement et Location.

DUHEM-MERCHEZ, Grande-Rue, 31
Corsets, Jupons et Tournures
MACHINES A COUDRE EN TOUS GENRES.

AU PALAIS DE CRISTAL, 16, Grande-Rue
Confections pr Hommes et Enfants.

Mme CHATTELEYN-ONOF, contour Notre-Dame
COURONNES MORTUAIRES
Plantes et Bouquets en tous genres

QUEVERUE-MICHAUX, fabricant de Billards
Succr de Vandecasteele, ancno mon Bocq
RUE DES DOUZE-APOTRES, 11, A LILLE

SPÉCIALITÉ DE CURAÇAO
TREIZE MÉDAILLES OR, VERMEIL, ARGENT & BRONZE
R. SCHOUTETEN, 17, r. d'Esquermes, Lille

PLINOIS-BLONDEAU, Grande-Rue, 12.
HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
parures diamants pendles bronze et composition

Correspondance

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

La route départementale n° 14

Roubaix, le 7 mai 1881.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

Pourriez-vous, Monsieur le Rédacteur, éclairer le public et lui dire à quelle surveillance est aujourd'hui soumise la route départementale n° 14?

Depuis que la Cie des tramways à vapeur s'est emparée de la route de Roubaix à Lille, elle semble s'ingénier à la rendre impraticable à d'autres véhicules que ses cars. C'est tellement vrai, que des entrepreneurs de transport de Lille se refusent à entreprendre des camionnagés pour le Broucq, Croix et Wasquehal, même à un écart de prix sur les cours qu'ils acceptaient, il y a 2 ans.

Ils préfèrent ne pas démolir leurs équipages, ni éreinter leurs chevaux sur cette route en plus mauvais état de viabilité que le dernier des chemins vicinaux du département.

Elle est donc omnipotente cette Ce des tramways à vapeur, qu'elle peut tuer les chevaux et même les gens, exposer sans cesse la vie des enfants (car sur les chemins de fer de l'Etat, les gardes de barrière ont des treillis pour empêcher leurs enfants de courir sur la voie, précaution imposable à tous les habitants de Roubaix à Lille) Elle peut impunément déprécier la valeur des propriétés? Qui, en effet, oserait bâtir une maison immédiatement en face des rails, où ceux-ci sont placés sur les accotements de la route? Mais elle a de plus le droit de rendre la route elle-même, sinon impossible, au moins très difficile à toutes les voitures du commerce. — On me répondra peut-être qu'on répare aujourd'hui le pavé, qu'on fait un relevé à la cendre. — Assurément ce ne sont plus les ponts et chaussées qui sont chargés de contrôler ce travail. Ils ne permettraient pas que les grés fussent si mal alignés, que les joints en fussent si larges; c'est un travail qui sera constamment à refaire. — Mais ce n'est pas assez que de combler les ornières qui mettent presque partout le rail en saillie. Il y a les bas côtés de la route qu'on laisse dans un état déplorable et, dont on ne semble pas s'occuper.

Partout où le pavé a été élargi aux dépens du trottoir, cette partie nouvelle est littéralement défoncée; quant au reste du pavé, il est dans une proportion moindre, également dans de trop mauvaises conditions, sur toutes la route départementale. L'administration des ponts et chaussées fait racler, balayer et ramasser, l'hiver, la boue qui s'y accumule, le fond séché facilement et le pavé se conserve; rien de pareil n'a été opéré, l'hiver dernier, sur la route de Lille; les grès furent pendant six moix noyés sous une couche de boue liquide qui détrempa le sol inférieur et détruisit complètement l'uni de la voie.

Encore une fois, Monsieur le Rédacteur, à qui devons-nous envoyer nos protestations contre un tel mépris des intérêts de tous les industriels obligés d'opérer des transports par la route départementale n° 14. Est-ce à nos conseillers généraux, à nos conseillers d'arrondissement?

Mais ils ne se soucient que des questions politiques et négligent complètement les questions matérielles dont ils devraient se préoccuper au premier chef; on ne vit pas de théorie, on ne vit que par le travail et la production, c'est là ce qu'ils oublient absolument.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations très dévouées.

Un de vos lecteurs assidus.

Belgique.

Le mariage de la princesse Stéphanie

Vienne, 8 mai.

Hier soir a eu lieu, dans la salle de cérémonie de la Hofburg, un bal de cour auquel assistaient l'empereur et l'impératrice d'Autriche, le roi et la reine des Belges, tous les membres de la famille impériale, les princes étrangers présents à Vienne à l'occasion du mariage du prince impérial, ainsi que les membres du corps diplomatique. L'archiduc Rodolphe et la princesse Stéphanie ont pris part aux danses. Le bal a été un des plus brillants dont on ait souvenir depuis vingt ou trente ans. Tous les assistants étaient ravis de la grâce de la jeune fiancée.

Vienne, 8 mai.

Le prince impérial Rodolphe et sa fiancée, la princesse Stéphanie, ont reçu ce matin au château de Schœnbrunn, en présence du roi et de la reine des Belges, les députation des Chambres autrichiennes et hongroises, de la ville de Pesth, du Conseil municipal de Vienne, de la Diète de Croatie, de la ville de Fiume, des confins militaires et des pays de la couronne d'Autriche, ainsi que les représentants du clergé.

L'archiduc et sa fiancée se sont entretenus de la façon la plus gracieuse avec chacune des députations.

Une foule immense s'était rendue dans la cour du palais pour voir le défilé.

FAITS DIVERS

— On lit dans le *Journal officiel* :

« Par décret en date du 7 mai 1881, rendu sur la proposition du ministre des affaires étrangères, M. Roy (Bernard), chef de la station télégraphique et agent consulaire de France au Kef (Tunisie), a été nommé chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur. — Dix ans de service en Tunisie; services exceptionnels rendus au corps expéditionnaire français lors de l'occupation du Kef. »

— M. Sadi-Carnot, ministre des travaux publics, est arrivé à Nantes, hier, à quatre heures trente-cinq. Il a été reçu par les autorités civiles et militaires. Le 64e de ligne tout entier était sous les armes. Le ministre a été salué par 21 coups de canon. La foule était énorme.

Le soir a eu lieu un grand banquet.

— Les fêtes de l'anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc ont commencé hier à Orléans.

Les tours de la cathédrale ont été illuminées par des flammes de Bengale.

L'évêque a béni le cortège militaire, composé de troupes d'artillerie et d'infanterie qui, après avoir parcouru les rues de la ville, est venu se former en carré devant la cathédrale.

— On annonce la mort de M. Bertin, avocat à la cour d'appel de Paris, ancien membre du conseil de l'Ordre, ancien rédacteur en chef du *Droit*.

M. Bertin est décédé dans son domicile, rue de Rivoli, 196, après une longue maladie qui depuis longtemps l'avait éloigné du Palais où il comptait de nombreux amis.

— On annonce le mort de Mme Cornemuse, veuve du général Coremuse et née de Coligny. Elle était petite fille, par son mariage, de la belle marquise de Minute dont le roi Louis XVI a dit avec admiration : « Cette Minute est sans seconde! » Mme Cornemuse laisse une fille unique, la comtesse Marie de Gramont, qui a quatre enfants. La cérémonie funèbre aura lieu à Saint-Germain des Prés, demain lundi 9 mai, à dix heures précises.

— La vente de la belle collection de tableaux de feu M. F. Hartmann a eu lieu hier, dans l'hôtel du défunt, rue de Courcelles, à Paris.

Voici quelques prix à titre de renseignements :

Le *Greffeur*, de Millet, a atteint 133,000 fr.; les *Marais dans les landes*, de Rousseau, s'est vendu 129,000 fr.; la *Femme au seau*, de Millet, 78,000 fr.; les *Falaises*, du même, 49,500 fr.; le *Printemps*, du même, 45,000 fr.; la *Ferme*, de Rousseau, 73,000 fr.

Le total de la vente s'est élevé à 798,500 francs.

— Nous recevons, par dépêche du 7 courant, la nouvelle d'un incendie qui a détruit la brasserie Greff, à Nancy, et dont les dégâts sont évalués à plusieurs centaine de mille francs.

— On nous télégraphie de Lyon, 8 mai : Hier, dans une charge de cavalerie, au grand camp, le brigadier Livet, du 8e hussards, a été désarçonné par son cheval qui s'était emporté, et le malheureux brigadier s'est tué sur le coup.

— Un roman tragique, qui s'est déroulé à Paris, vient d'avoir son épilogue à Plessis-Belleville (Oise).

Il y a trois jours, un jeune homme d'une trentaine d'années, accompagnée d'une jeune femme de vingt-cinq ans environ, descendirent du train de Paris à la station de Plessis-Belleville et venaient passer la nuit à l'hôtel de la Bonne-Rencontre, route de Dammartin.

A l'aube, après avoir écrit à leurs parents pour annoncer leur funeste résolution, les amants se dirigèrent vers Ermenonville. Ils s'arrêtaient bientôt dans un jardin plein de lilas et se disaient un éternel adieu; puis le jeune homme tirait un coup de révolver sur sa maîtresse et lui fracturait l'os frontal. Ensuite il s'était tiré un coup de feu dans la bouche et la balle avait perforé le crâne.

Quand on a retrouvé le jeune couple baignant au milieu d'une mare de sang, la jeune femme n'avait pas encore rendu le dernier soupir, mais elle n'a pas tardé à succomber.

TRIBUNAUX

Un convoi tragique

Une cause criminelle des plus émouvantes vient de se terminer, à Perpignan, par l'acquittement de l'accusé, François Gardère, homme d'équipe au chemin de fer, était convaincu, selon l'instruction, d'avoir assassiné un douanier du nom de Ducamp en le précipitant sous un train arrivant d'Espagne. Ce drame se serait